

sans doute plus de succès ; mais si les circonstances empêchaient qu'elle eût lieu de cette manière, vous la remplacerez par une collecte dans l'église, annoncée au prône huit jours d'avance.

Il se trouve dans chaque paroisse des personnes que la Divine Providence a favorisées davantage des dons de la fortune. Vous jugerez peut-être à propos de les inviter à encourager d'une manière spéciale la bonne œuvre proposée à tous. Vous pourriez leur citer l'exemple de tant de familles chrétiennes en Europe qui ont réclaté la faveur d'entretenir, chacune à leurs frais, un des généreux volontaires de la milice du S. Siège.

Dans tous les cas vous voudrez bien envoyer le produit de votre collecte à l'Archevêché, à l'adresse de M. Gauvreau, d'ici au quinze du dit mois de Février, au plus tard.

Je prie le Dieu des armées qu'il bénisse les paroles que vous adresserez à votre peuple, pour l'inviter à favoriser par de généreuses contributions la plus noble et la plus sainte des causes.

Je demeure avec un bien sincère attachement,

Monsieur le Curé,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

† C. F. ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

*P. S.*—Si vous ne trouviez pas d'occasion favorable, avant le 15 Février, pour envoyer l'argent ainsi recueilli, veuillez faire savoir à M. Gauvreau quel est le montant sur lequel on peut compter.

† C. F. A. Q.